

10 AVR 2025

N° 25-00288 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de vingt (20) élèves Educateurs de la Petite Enfance, session 2025.

Ce sont :

EDUCATEURS DE LA PETITE ENFANCE

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	KABORE ADAMA	365796	B10160574	05/10/90
1°	SORO TALATO AWA	325140	B12725682	21/11/89
3°	KIENDREBEOGO MAHAMADI	363614	B8637893	28/02/94
3°	TINDANO DJONGO THIENOUGOUDI	365820	B18071719	31/12/96
5°	ROAMBA YVETTE	348491	B18613656	18/11/87
6°	SAVADOGO HOUSSEINI	365890	B9269088	27/12/92
7°	KINDO AMSETOU	363418	B7757941	31/12/97
8°	GUISSOU WENDSONGDA NADEGE	342867	B14515739	29/09/91

Arrêté la présente liste à 8 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général




Suanyaba Rodrigue OBOULBIGA

Chevalier de l'Ordre du Mérite
de l'Administration et du Travail